

Rapport de la commission finances et gestion sur préavis municipal No 3/2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission finances et gestion s'est réunie le 5 mars en présence de MM. Michel Rosset et Claude-Alain Cornu, municipaux.

Elle a siégé en compagnie de la commission nommée pour étudier ce projet.

Nous avons entendu les explications du municipal responsable.

Ce projet de réfection de captages à Denezzy va engendrer une dépense totale de CHF 107'770.- et aux dires du municipal, nous avons l'assurance que ce montant ne sera pas dépassé.

Le financement se fera par la trésorerie courante avec amortissement sur 30 ans.

La commission finances et gestion vous propose :

- d'autoriser la réalisation des travaux de réfection des captages de « La Possession »
- d'accorder un montant de CHF 108'000.- pour en couvrir le financement assuré par la trésorerie courante
- de procéder à un amortissement sur 30 ans dès 2015.

Thierrens, le 5 mars 2014

- Corine Favre
- Jean-Maurice David
- Jean-Luc Pidoux
- Pierre-Alain Portmann

